

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le
6 septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION	3
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
INFORMATION PROSPECTIVE	6
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	7
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	9
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	9
APERÇU DE L'EXERCICE 2025	10
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT	12
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2025 ET 2024	15
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2025 ET 2024	16
SITUATION FINANCIÈRE	17
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	18
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	24
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS	25
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	25
RISQUE D'ENTREPRISE	26
ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS	26
INSTRUMENTS FINANCIERS	26
PARTIES LIÉES	27
PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	27
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	28
INFORMATION SECTORIELLE	28
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	28
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE	28
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS	28
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	29
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	30

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion a pour but d'aider les lecteurs à comprendre l'environnement commercial, les tendances et les changements importants dans les résultats d'exploitation et la situation financière de Goodfood Market Corp. et de ses filiales (la « **Société** » ou « **Goodfood** ») pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 6 septembre 2025. Il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025. Il y a aussi lieu de se reporter au communiqué de presse de Goodfood annonçant ses résultats des périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 6 septembre 2025 qui a été publié le 27 novembre 2025. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et la notice annuelle de la Société se trouvent sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et dans la section « Investisseurs – Information financière » de notre site Web : <https://www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs>. Les communiqués de presse sont disponibles sur SEDAR et dans la section « Investisseurs – Communiqués de presse » de notre site Web.

Les états financiers consolidés annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états.

La Société utilise une date de clôture variable, qui correspond au premier samedi de septembre de chaque année. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, et une 53^e semaine tous les cinq ou six ans. L'exercice 2025 comptait 52 semaines alors que l'exercice 2024 comptait 53 semaines. La semaine supplémentaire est incluse dans le quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Dans les présentes, les références à « nous », « notre », « Goodfood » et la « Société » renvoient à Goodfood Market Corp. et à ses filiales sur une base consolidée.

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

À moins d'indication contraire, les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 27 novembre 2025.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Cette section présente un résumé de notre performance financière pour l'exercice 2025 et le quatrième trimestre par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Nous présentons des paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance. Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE L'EXERCICE 2025 ET DE L'EXERCICE 2024

- Les ventes nettes se sont établies à 120,9 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 21 %, par rapport à un montant de 152,8 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge brute¹ a atteint 41,7 %, soit une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et le bénéfice brut s'est chiffré à 50,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 12,6 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 8,1 millions de dollars, soit une augmentation de 4,7 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 3,4 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge du BAIIA ajusté² s'est chiffrée à 5,0 %, ce qui représente une diminution de 0,9 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 2,0 millions de dollars, par rapport à 7,5 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 5,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés² se sont chiffrés à 2,2 millions de dollars, ce qui représente un recul de 5,4 millions de dollars par rapport à un montant de 7,6 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2025 ET DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024

- Les ventes nettes ont diminué de 27 %, pour s'établir à 25,0 millions de dollars par rapport à 34,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La marge brute¹ a atteint 40,3 %, soit une progression de 2,2 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est établi à 10,1 millions de dollars, en baisse de 2,9 millions de dollars, ou 22 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 4,1 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 3,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 1,0 million de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté² s'est chiffrée à 1,7 %, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 0,3 million de dollars, par rapport à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 0,9 million de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 1,3 million de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés² se sont élevés à 1,7 million de dollars par rapport à un montant négatif de 1,1 million de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente un accroissement de 2,8 millions de dollars.
- Le nombre de clients actifs² s'est établi à 66 000, comparativement à 101 000 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos hypothèses, nos estimations, et nos intentions, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés compris à la rubrique « Perspectives financières » du rapport de gestion. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle court à un moment donné dans le contexte des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins.

Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025 disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et dans la section « Événements et présentations » de notre site Web www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs : des antécédents en matière de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs, l'industrie alimentaire, y compris l'inflation actuelle dans le secteur, la dette et l'incidence de celle-ci sur la situation financière, les besoins futurs en capitaux, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les médias sociaux, les perturbations dans le transport, l'entreposage et la livraison de denrées périssables, la responsabilité associée aux produits, les activités syndicales, les tendances en matière de regroupement, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance à l'égard de la direction, les centres de distribution et les réseaux de logistique, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la conjoncture économique générale et les niveaux de revenu disponible, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions et les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint et la gamme de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les coûts et la disponibilité des aliments, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, le changement climatique et les risques liés à l'environnement, le fait de perdre notre certification B Corp, ainsi que l'incapacité à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité sociale pourraient entacher notre réputation et avoir des effets défavorables sur nos activités, et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** »). Cette liste de risques susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. D'autres risques que la Société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge pas importants pourraient aussi faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients.

Les ventes et les résultats financiers de la Société subissent l'incidence de la conjoncture au Canada et sont assujettis à plusieurs incertitudes, notamment les droits de douane imposés par le gouvernement des États-Unis. De faibles ventes ou une confiance ébranlée du côté des consommateurs pourraient se traduire par un contexte opérationnel de plus en plus exigeant. Bien que la Société s'approvisionne essentiellement au Canada, les droits de douane peuvent augmenter le coût des biens achetés localement.

Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les périodes indiquées.

Au premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a cessé l'examen du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée, des mesures non conformes aux IFRS. La Société utilisait ces mesures pour évaluer sa performance, exclusion faite de l'incidence de l'abandon des produits liés à Goodfood Sur Demande dans le cadre de ses initiatives de réduction des coûts. Aucun ajustement important n'a été apporté au bénéfice brut ajusté ou à la marge brute ajustée de la Société depuis le troisième trimestre de l'exercice 2023. Par conséquent, ces mesures non conformes aux IFRS ne représentent plus les meilleures mesures que la Société peut utiliser aux fins de l'évaluation de sa performance.

Paramètres	Définitions
Clients actifs	Un client actif est un client qui a passé une commande sur nos plateformes de commerce en ligne, y compris nos filiales, au cours des trois derniers mois. Pour plus de certitude, les clients actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits et passé plusieurs commandes au cours d'un trimestre. Bien que le paramètre des clients actifs ne constitue ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, il ne figure pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste des états financiers consolidés de la Société, nous estimons que le paramètre des clients actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les ventes nettes futures potentielles qui seront générées. La Société présente le nombre de clients actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge liée aux paiements fondés sur des actions, de la dépréciation et de la reprise de dépréciation des actifs non financiers et des coûts de réorganisation et autres coûts (profits) nets connexes aux termes des initiatives de réduction des coûts et des coûts d'acquisitions. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le pourcentage du BAIIA ajusté sur les ventes nettes. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles pour évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Nous estimons également que ces paramètres constituent des mesures utiles de la

Paramètres	Définitions
	<p>performance financière pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles ajustés	<p>Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation diminuées des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. Cette mesure permet à la Société d'évaluer sa solidité financière et sa situation de trésorerie ainsi que la quantité de trésorerie générée et disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser sa dette. Elle permet également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Les flux de trésorerie disponibles ajustés s'entendent des flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des paiements en trésorerie effectués au titre des coûts liés aux activités de réorganisation et des coûts d'acquisitions. La Société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure utile pour faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente puisqu'elle fait abstraction de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-après. Nous estimons également que ce paramètre constitue une mesure utile de la performance financière et de la performance à l'égard de la situation de trésorerie pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilite la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
Ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté (aussi appelé levier net)	<p>Le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté correspond au total de la dette nette divisé par le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres. Le total de la dette nette comprend la dette et la composante passif des débentures convertibles diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables. Le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres est obtenu en additionnant le BAIIA ajusté réel du trimestre à l'étude et des trois trimestres précédents. La Société est d'avis que le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté est une mesure utile pour évaluer sa capacité à gérer la dette et les liquidités.</p> <p>Pour un rapprochement de cette mesure financière non conforme aux IFRS et de la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.</p>

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

QUI NOUS SOMMES ET NOTRE VISION

Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. La mission de l'équipe de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Les clients de Goodfood ont accès à des produits exceptionnellement frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire d'exception ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes et fournisseurs partenaires et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

Au cours du dernier exercice, Goodfood a travaillé à l'expansion de son portefeuille, en déployant une stratégie visant à acquérir des marques en vue d'élargir son portefeuille et à rejoindre un plus grand nombre de consommateurs dans de nouveaux secteurs verticaux. En novembre 2024, la Société a réalisé sa première acquisition, soit Genuine Tea, une société canadienne de premier plan dans le domaine du thé artisanal, laquelle lui a permis d'élargir son offre aux Canadiens, d'un océan à l'autre.

NOS ACTIVITÉS

La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec) avec des installations supplémentaires situées en Ontario et en Alberta.

Nos installations de Montréal et de Calgary servent ensemble tout le Canada, en phase avec notre stratégie pour l'avenir axée sur la consolidation de la marque Goodfood au moyen de nos plans de repas hebdomadaires et de nos produits complémentaires à l'échelle nationale, en offrant des produits d'épicerie et des produits prêts-à-manger de marque Goodfood, ainsi que sur l'accroissement de la flexibilité et de l'accès à nos produits au fil du temps. Genuine Tea dispose également d'une installation de production et d'un centre de distribution dans la Région du Grand Toronto, qui tient également lieu de bureau administratif.

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations d'exploitation au 27 novembre 2025 :

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	3	X		X
Calgary (Alberta)	1		X	X

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La mission de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Notre marque jouissant d'une excellente réputation auprès des Canadiens d'un océan à l'autre, nous concentrerons nos efforts sur le développement de la marque Goodfood au moyen de nos solutions de repas, notamment des prêts-à-cuisiner, des plats préparés et une gamme alléchante de produits complémentaires Goodfood, afin de mettre au point une expérience culinaire unique pour les clients. Nous travaillons également à l'élargissement de notre offre de différentes marques et de différents produits auprès des Canadiens, en concluant diverses acquisitions, dont celle de Genuine Tea, une société de premier plan dans le domaine du thé artisanal établie à Toronto, qui a été notre première acquisition et que nous avons réalisée à la fin de l'exercice 2024.

Au cours des récents trimestres, notre priorité a été la génération constante de flux de trésorerie positifs, la réduction du levier d'endettement et la création d'expériences qui suscitent la joie dans les cuisines au Canada, et nous maintenons nos efforts à cet égard. Nous continuons d'afficher un BAIIA ajusté¹ positif sur une base trimestrielle et annuelle et, surtout, nous améliorons de plus en plus la variété de nos produits pour satisfaire nos clients. Nous avons augmenté la diversité des recettes et des ingrédients que nous offrons afin de proposer plus de choix. Grâce à des produits Better-for-You, nous prévoyons offrir une plus grande sélection de recettes alléchantes à nos clients, inspirées par différentes cuisines du monde et des ingrédients uniques. Par ailleurs, afin d'attirer des clients de plus en plus soucieux d'obtenir un bon rapport qualité-prix, nous avons lancé un nouveau plan économique offert à partir de 9,99 \$ la portion, et nous mettons à l'essai différentes options pour modifier les plans de repas afin de permettre à un plus grand nombre de clients d'apprécier nos délicieux repas. Enfin, au cours des derniers mois, nous avons lancé notre gamme de plats prêts-à-manger, ce qui permet aux Canadiens d'ajouter une variété croissante d'options de solutions de repas à leurs paniers.

Ainsi, la valeur des paniers assemblés par nos clients continue aussi d'augmenter et a atteint un sommet au cours de l'exercice à l'étude, et nous élaborons un ensemble différencié de prêts-à-cuisiner, de plats prêts-à-manger et de produits d'épicerie complémentaires afin d'offrir aux Canadiens une option de solutions de repas en ligne emballante. De plus, nous avons élargi et continuons d'élargir le choix de protéines que nous offrons à nos clients avec l'option de personnalisation à même nos recettes de prêts-à-cuisiner, ce qui permettra aux clients d'échanger ou de doubler les protéines incluses dans les recettes qu'ils ont choisies. Grâce à ces initiatives, nous visons à offrir aux clients un éventail d'options pour rendre leurs repas meilleurs et pour augmenter facilement la taille de leurs paniers.

Nous cherchons également continuellement à améliorer nos initiatives en matière de durabilité en privilégiant des options respectueuses de la planète. Non seulement nous proposons des ingrédients parfaitement portionnés qui contribuent à réduire le gaspillage alimentaire, mais nous cherchons également constamment à simplifier notre chaîne d'approvisionnement en éliminant les intermédiaires, de la ferme à la table de cuisine, et nous compensons également les émissions de carbone liées aux livraisons, tout en introduisant des innovations vertes en matière d'emballage. Notre objectif est clair, construire une entreprise qui aide nos clients à mener une vie plus saine sur une planète plus saine. Nous avons également obtenu récemment notre certification B Corp, ce qui vient confirmer notre engagement en faveur de la durabilité.

En plus de cibler ces principaux piliers de croissance du chiffre d'affaires, nous considérons de plus en plus d'autres avenues de croissance, notamment les acquisitions. En novembre 2024, nous avons réalisé notre première acquisition, Genuine Tea, une société de premier plan de thé artisanal de troisième vague caractérisée par une croissance et des marges intéressantes. Cette acquisition jette les bases de notre portefeuille de marques de nouvelle génération.

Notre exécution stratégique visant à générer de la rentabilité et des flux de trésorerie continue de nous positionner pour la croissance et la rentabilité, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté¹ et des flux de trésorerie. Une croissance rentable, de concert avec nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance du portefeuille de marques de nouvelle génération la plus appréciée au Canada.

APERÇU DE L'EXERCICE 2025

Départ du chef de la direction et nomination d'un nouveau président du conseil d'administration

Le 20 août 2025, la Société a annoncé que Jonathan Ferrari, cofondateur, président et chef de la direction, a quitté ses fonctions de direction. Parallèlement, Selim Bassoul a été nommé président du conseil d'administration. M. Bassoul possède une vaste expérience en direction d'un conseil d'administration et en haute direction, grâce notamment à son rôle de président exécutif de Six Flags Entertainment Corporation. Jonathan Ferrari a quitté son poste d'administrateur du conseil d'administration le 22 septembre 2025.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

La Société a également annoncé que Neil Cuggy, cofondateur, président et chef de l'exploitation, continuerait d'exercer ses fonctions à titre de membre de la haute direction, de diriger les activités courantes et d'aider le conseil d'administration à amorcer un examen officiel de ses activités afin d'améliorer sa stratégie à long terme, dans le but de procurer un avantage concurrentiel durable et de renforcer le modèle d'affaires de la Société pour qu'elle puisse passer à la prochaine phase critique.

Certification B Corp

Le 1^{er} avril 2025, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu la certification B Corp, ce qui témoigne de son engagement indéfectible envers la responsabilité sociale et environnementale et l'économie canadienne. La certification B Corp reconnaît que Goodfood respecte les normes de gouvernance et d'éthique les plus strictes à l'égard de toutes les parties prenantes, notamment les fournisseurs, les clients, les employés et les actionnaires, tout en réduisant consciemment la consommation d'eau et d'électricité dans ses installations. Cette étape importante s'inscrit dans la mission continue de Goodfood de fournir des repas canadiens de haute qualité, tout en soutenant des pratiques durables et en offrant aux consommateurs une véritable garantie de son engagement environnemental. En livrant à la porte des Canadiens des ingrédients frais, sains et locaux ainsi que des recettes faciles à suivre, Goodfood contribue à un mode de vie sain et joyeux, grâce à une bonne alimentation.

Remboursement des débentures de 2025 au moyen d'actions ordinaires

Le 17 mars 2025, la Société a annoncé sa décision d'exercer son droit de remboursement en actions ordinaires (défini aux présentes) au titre du remboursement de ses débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % d'un capital de 6,232 millions de dollars en circulation échéant le 31 mars 2025 (les « **débentures de 2025** »). Cette décision, approuvée par le conseil d'administration, vise à préserver la trésorerie et à maintenir la souplesse financière dans le contexte économique actuel.

Goodfood a choisi de s'acquitter de son obligation de payer le capital à l'égard des débentures de 2025 par l'attribution d'actions ordinaires (évaluées à 95 % du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour la période de 20 jours se terminant 5 jours de bourse avant le 31 mars 2025) en remplacement de trésorerie (le « **droit de remboursement en actions ordinaires** »).

Le 24 mars 2025, la Société a annoncé qu'elle émettrait des actions ordinaires aux porteurs de ses débentures en circulation d'un montant de 6,232 millions de dollars, en remboursement intégral du capital à l'échéance, à un prix d'émission d'environ 0,32 \$ dans le cadre du droit de remboursement en actions ordinaires. Le nombre d'actions ordinaires émises s'est établi à 19 184 573. En utilisant des actions ordinaires plutôt que de la trésorerie, Goodfood cherche à accroître sa capacité à réaliser des acquisitions stratégiques et d'autres initiatives de croissance, et à maintenir un bilan solide.

Stratégie relative au Bitcoin

Au cours de l'exercice 2025, la Société a annoncé qu'elle adopterait le Bitcoin comme actif de réserve par l'intermédiaire d'un fonds négocié en bourse (« FNB ») au comptant dans le cadre de sa stratégie de gestion de la trésorerie et qu'elle prévoit affecter une partie des flux de trésorerie excédentaires futurs au Bitcoin. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de création de valeur à long terme de la Société, puisqu'elle constitue une couverture économique contre l'inflation et la dépréciation des devises, tout en renforçant l'engagement de Goodfood envers la résilience financière et l'innovation.

Acquisition de Genuine Tea

Le 13 novembre 2024, la Société a conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition de 81 % des actions de Genuine Tea Inc. (« **Genuine Tea** ») pour une contrepartie totale de 2,2 millions de dollars, y compris la contrepartie future fondée en partie sur le rendement. Genuine Tea est une société canadienne de premier plan dans le domaine du thé artisanal. Les actionnaires fondateurs de Genuine Tea demeurent les porteurs des actions restantes de l'entreprise, Goodfood ayant le droit d'acquérir leurs actions dans le futur. Au 6 septembre 2025, le total des coûts d'acquisition liés à Genuine Tea s'est établi à 0,1 million de dollars et est inclus dans les frais de vente et charges générales et administratives. Il y a lieu de se reporter à la note 7 des états financiers consolidés audités de la Société pour obtenir de plus amples renseignements sur les actifs nets acquis.

Nouveaux partenariats

Depuis l'exercice 2024, afin de démontrer l'engagement de Goodfood à fournir aux consommateurs des repas de qualité supérieure, leur offrant une expérience gastronomique de haut niveau, la Société a conclu des partenariats à durée limitée seulement. Au premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a collaboré avec le restaurant L'Abattoir, un restaurant recommandé par le guide Michelin. Ce partenariat permet aux abonnés de partout au pays de goûter une cuisine recherchée d'inspiration française d'un restaurant figurant sur la liste des 100 meilleurs restaurants du Canada.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT

Nous présentons certains paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » qui se trouve au début du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance.

CLIENTS ACTIFS

	Pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes les		Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	
	6 septembre 2025	7 septembre 2024	6 septembre 2025	7 septembre 2024
Nombre de clients actifs à l'ouverture de la période	76 000	105 000	101 000	116 000
Variation nette du nombre de clients actifs	(10 000)	(4 000)	(35 000)	(15 000)
Nombre de clients actifs à la clôture de la période	66 000	101 000	66 000	101 000
Variation nette du nombre de clients actifs en pourcentage	(13) %	(4) %	(35) %	(13) %

Le nombre de clients actifs a diminué de 10 000 clients pour la période de 13 semaines close le 6 septembre 2025, par rapport à une diminution de 4 000 clients au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est en grande partie attribuable à la baisse de la fréquence des commandes découlant de la réduction des dépenses de marketing et des offres promotionnelles ainsi que d'une semaine d'exploitation en moins au quatrième trimestre de l'exercice 2025. Ce recul a été contrebalancé en partie par la croissance découlant de l'acquisition de Genuine Tea.

Le nombre de clients actifs a diminué de 35 000 clients pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025, par rapport à une diminution de 15 000 clients au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est en grande partie attribuable à la réduction des dépenses de marketing et des offres promotionnelles, aux incertitudes concernant les perspectives économiques et aux dépenses de consommation qui ont incité les clients à dépenser plus prudemment et à baisser en gamme, ainsi qu'à un caractère saisonnier plus prononcé au cours de l'exercice 2025. Ce recul a été contrebalancé en partie par la croissance découlant de l'acquisition de Genuine Tea.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes les		Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	
	6 septembre 2025	7 septembre 2024	6 septembre 2025	7 septembre 2024
Perte nette	(4 074) \$	(3 160) \$	(8 095) \$	(3 433) \$
Charges financières nettes	1 124	1 476	5 375	5 514
Amortissements	1 373	1 879	5 957	7 381
Charge d'impôt sur le résultat	(15)	—	10	—
BAIIA	(1 592) \$	195 \$	3 247 \$	9 462 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	240	231	944	879
Coûts (profits) nets de réorganisation et autres coûts (profits) connexes	1 789	34	1 789	(1 327)
Coûts d'acquisition	—	49	113	49
BAIIA ajusté	437 \$	509 \$	6 093 \$	9 063 \$
Ventes nettes	25 034 \$	34 063 \$	120 879 \$	152 838 \$
Marge du BAIIA ajusté (en pourcentage)	1,7 %	1,5 %	5,0 %	5,9 %

Pour la période de 13 semaines close le 6 septembre 2025, la marge du BAIIA ajusté s'est accrue de 0,2 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une amélioration de la marge brute attribuable à une augmentation de la valeur moyenne des commandes et d'une réduction des dépenses de marketing et de la masse salariale comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des coûts d'expédition, des coûts afférents à l'exécution et des coûts de main-d'œuvre imputable au recul des commandes. L'accroissement a également été contré en partie par des ventes nettes moindres sous l'effet de la baisse du nombre de clients actifs et de la fréquence des commandes. Dans l'ensemble, le BAIIA ajusté a reculé de 0,1 million de dollars au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que les ventes nettes ont cédé 9,0 millions de dollars.

Pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025, la marge du BAIIA ajusté s'est repliée de 0,9 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout d'une diminution des ventes nettes imputable à la baisse du nombre de clients actifs et de la fréquence des commandes. Dans l'ensemble, le BAIIA ajusté a diminué de 3,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que les ventes nettes ont diminué de 32,0 millions de dollars. L'incidence du recul des ventes nettes sur le BAIIA ajusté a été contrebalancée en partie par une réduction des dépenses de marketing et de la masse salariale, de même que par une légère amélioration de la marge brute sous l'impulsion surtout de la hausse de la valeur moyenne des commandes.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AJUSTÉS

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation nets, des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes les		Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	
	6 septembre 2025	7 septembre 2024	6 septembre 2025	7 septembre 2024
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	346 \$	(932) \$	1 981 \$	7 494 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	(121)	(5)	(932)	(49)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(120)	(165)	(585)	(578)
Flux de trésorerie disponibles	105 \$	(1 102) \$	464 \$	6 867 \$
Paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes	1 608	—	1 608	736
Paiements versés aux fins des coûts d'acquisition	—	—	165	—
Flux de trésorerie disponibles ajustés	1 713 \$	(1 102) \$	2 237 \$	7 603 \$

Pour la période de 13 semaines close le 6 septembre 2025, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont établis à 1,7 million de dollars, par rapport à un montant négatif de 1,1 million de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration de 2,8 millions de dollars découle avant tout d'une variation favorable des créateurs et charges à payer en raison du calendrier des versements des fournisseurs et de la baisse des volumes, contrebalancée par une diminution de la rentabilité attribuable au recul des ventes nettes.

Pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025, les flux de trésorerie disponibles ajustés ont diminué de 5,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une baisse de la rentabilité en raison du recul des ventes nettes, et par une variation défavorable des débiteurs et autres montants à recevoir du fait des remboursements gouvernementaux au troisième trimestre de l'exercice 2024, facteurs atténués en partie par une variation favorable des stocks attribuable aux améliorations continues apportées à la gestion des stocks. En outre, au cours de l'exercice 2025, la Société a engagé davantage de dépenses d'investissement en raison des travaux obligatoires de mise en conformité avec les normes anti-incendie dans l'installation de Montréal.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2025 ET 2024

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	6 septembre 2025	7 septembre 2024	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	120 879 \$	152 838 \$	(31 959) \$	(21) %
Coût des marchandises vendues	70 480	89 860	(19 380)	(22) %
Bénéfice brut	50 399 \$	62 978 \$	(12 579) \$	(20) %
Marge brute	41,7 %	41,2 %	s. o.	0,5 p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	45 363	54 843	(9 480)	(17) %
Amortissements	5 957	7 381	(1 424)	(19) %
Coûts (profits) de réorganisation et autres coûts (profits) nets connexes	1 789	(1 327)	3 116	s. o.
Charges financières nettes	5 375	5 514	(139)	(3) %
Perte avant impôt sur le résultat	(8 085) \$	(3 433) \$	(4 652) \$	136 %
Charge d'impôt sur le résultat	10	–	10	s. o.
Perte nette, représentant le résultat global	(8 095) \$	(3 433) \$	(4 662) \$	136 %
Perte de base et diluée par action	(0,09) \$	(0,05) \$	(0,04) \$	80 %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE L'EXERCICE 2025 ET L'EXERCICE 2024

- Le recul des ventes nettes s'explique par la diminution du nombre de clients actifs et de la fréquence de commandes, ce qui a abaissé le nombre de commandes, contrebalancée en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes. La diminution du nombre de clients actifs s'explique principalement par la baisse des dépenses de marketing et des offres promotionnelles, les incertitudes à l'égard des perspectives économiques et des dépenses des clients, ce qui incite les clients à dépenser plus prudemment et à baisser en gamme, ainsi qu'à un caractère saisonnier plus prononcé au cours de l'exercice 2025. Le recul des ventes nettes a été contrebalancé en partie par les ventes nettes de Genuine Tea pour l'exercice 2025.
- La contraction du bénéfice brut résulte de la diminution des ventes nettes ainsi que de l'augmentation des coûts d'emballage et d'expédition du fait du recul des commandes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été atténués en partie par une amélioration de la valeur moyenne des commandes et par la baisse des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes nettes. La marge brute a augmenté légèrement de 0,5 point de pourcentage sous l'effet surtout de la hausse de la valeur moyenne des commandes et de la baisse des coûts de main-d'œuvre, contrées par des coûts d'expédition plus élevés.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse des dépenses de marketing, de la masse salariale et des autres frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont augmenté de 1,6 point de pourcentage, passant de 35,9 % à 37,5 %, en raison surtout de la baisse des ventes nettes.
- Les coûts de réorganisation et autres coûts nets connexes pour l'exercice 2025 ont trait à des indemnités de départ, par rapport à des profits nets pour l'exercice 2024 découlant essentiellement de la reprise de perte de valeur attribuable à un contrat de sous-location.
- La diminution des amortissements s'explique avant tout par la décomptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation attribuable à des contrats de sous-location.

- La hausse de la perte nette s'explique essentiellement par une diminution de la rentabilité en raison du recul des ventes nettes et des activités de restructuration, facteurs contrés en partie par la baisse des frais de vente et charges générales et administratives, et par l'amélioration de la marge brute.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2025 ET 2024

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes les	6 septembre 2025	7 septembre 2024	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	25 034 \$	34 063 \$	(9 029) \$	(27) %
Coût des marchandises vendues	14 947	21 072	(6 125)	(29) %
Bénéfice brut	10 087 \$	12 991 \$	(2 904) \$	(22) %
Marge brute	40,3 %	38,1 %	s. o.	2,2 p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	9 890	12 762	(2 872)	(23) %
Amortissements	1 373	1 879	(506)	(27) %
Coûts de réorganisation et autres coûts nets connexes	1 789	34	1 755	5 162 %
Charges financières nettes	1 124	1 476	(352)	(24) %
Perte avant impôt sur le résultat	(4 089)	(3 160)	(929)	29 %
Recouvrement d'impôt différé	(15)	–	(15)	s. o.
Perte nette, représentant le résultat global	(4 074) \$	(3 160) \$	(914) \$	29 %
Perte de base et diluée par action	(0,04) \$	(0,05) \$	0,01 \$	(20) %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2025 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024

- Le recul des ventes nettes découle de la diminution du nombre de clients actifs, ce qui a fait reculer les commandes, facteur contrebancé en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes. La diminution du nombre de clients actifs s'explique surtout par la réduction des dépenses de marketing et des offres promotionnelles, et du fait que les clients ont opéré une transition vers une offre dont la valeur est plus élevée, de même que par la semaine d'exploitation en moins au cours du trimestre par rapport à celui de l'exercice précédent. Le recul des ventes nettes a été ralenti en partie par les ventes nettes de Genuine Tea.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes ainsi que de l'augmentation des coûts d'expédition et d'exécution et des coûts de main-d'œuvre liés à la production et à l'exécution imputable à la baisse de l'absorption des frais fixes relative aux commandes moindres. Cette diminution a été contrebancée essentiellement par une baisse des incitatifs en pourcentage des ventes nettes et d'une croissance de la valeur moyenne des commandes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute s'est accrue de 2,2 points de pourcentage en raison de l'amélioration de la fréquence moyenne des commandes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse des dépenses de marketing et de la masse salariale. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont augmenté de 2,0 points de pourcentage, passant de 37,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent à 39,5 % en raison du recul des ventes nettes.
- L'augmentation des coûts de réorganisation et autres coûts nets connexes s'explique avant tout par les indemnités de départ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

- La hausse de la perte nette est essentiellement attribuable à une réduction de la rentabilité du fait d'un recul des ventes nettes, contrebalancé en partie par une baisse des frais de vente et charges générales et administratives et de l'amélioration de la marge brute.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des principales variations de l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	6 septembre 2025	7 septembre 2024	Variation	Composantes principales
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 345 \$	24 010 \$	(11 665) \$	Principalement en raison du paiement pour l'achat de titres négociables (FNB Bitcoin), des paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes, du paiement effectué pour l'acquisition de Genuine Tea et du désendettement découlant du remboursement de la dette à l'échéance lié à l'emprunt à terme, des intérêts sur les débentures et des paiements de loyers
Titres négociables	3 425	–	3 425	En raison de la stratégie de la Société à l'égard des Bitcoins et des profits liés à leur réévaluation à la juste valeur
Débiteurs et autres montants à recevoir	3 293	2 178	1 115	Du fait du moment des dépôts des clients et du calendrier de remboursement de la taxe de vente, et de la partie courante des créances locatives liées à un nouveau contrat de sous-location
Actifs au titre de droits d'utilisation	6 225	9 573	(3 348)	Principalement en raison de la décomptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation aux termes d'un nouveau contrat de sous-location et de l'amortissement des immobilisations corporelles
Immobilisations incorporelles et goodwill	2 930	1 958	972	Principalement en raison des immobilisations incorporelles et du goodwill comptabilisés au titre de l'acquisition de Genuine Tea, contrebalancés en partie par l'amortissement des immobilisations incorporelles
Créditeurs et charges à payer	13 683	14 903	(1 220)	Principalement en raison de la diminution de la charge à payer au titre de la masse salariale, qui s'explique par la diminution des charges liées à la masse salariale
Produits différés	2 507	3 616	(1 109)	Du fait des ventes nettes moindres

Aux	6 septembre 2025	7 septembre 2024	Variation	Composantes principales
Dette ¹⁾	–	1 138	(1 138)	En raison du remboursement de la dette à l'échéance lié à l'emprunt à terme
Débentures convertibles, y compris la partie courante	40 871	45 405	(4 534)	Principalement en raison de la réduction des débentures convertibles à l'échéance des débentures de 2025, lesquelles ont été remboursées au moyen d'actions ordinaires
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	10 933	13 331	(2 398)	Principalement en raison de paiements de loyers récurrents
Autres passifs non courants	1 035	–	1 035	En raison des obligations connexes à l'acquisition de Genuine Tea comme les contreparties futures, un passif au titre de l'option de vente et les passifs d'impôt différé

¹⁾ Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir les détails du remboursement.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Cette section présente les sources de liquidité et différents instruments financiers de la Société, y compris ses instruments d'emprunt.

STRUCTURE DU CAPITAL

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les ratios)

	6 septembre 2025	7 septembre 2024
Dette	– \$	1 138 \$
Débentures convertibles, composante passif, y compris la tranche courante	40 871	45 405
Total de la dette	40 871	46 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 345	24 010
Titres négociables	3 425	–
Total de la dette nette ¹⁾	25 101	22 533
BAIIA ajusté (douze derniers mois) ¹⁾	6 093	9 063
Ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté ¹⁾	4,12	2,49

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le total de la dette nette de la Société a augmenté de 2,6 millions de dollars et le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté s'est établi à 4,12, contre un ratio de 2,49 pour l'exercice précédent. Cette variation découle avant tout de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie attribuable à l'accroissement de la perte nette et à l'acquisition de Genuine Tea, contrebalancées en partie par la diminution des débentures convertibles à la suite de l'arrivée à échéance des débentures de 2025.

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion de sa structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance, et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. La Société a défini son capital comme étant la dette, le cas échéant, la composante passif de ses débentures convertibles et les capitaux propres négatifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des titres négociables.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice afin de s'assurer que les besoins prévus en matière de fonds de roulement et les dépenses d'investissement sont financés à même les activités d'exploitation et la trésorerie disponible. La Société gère la structure de son capital et peut y apporter des ajustements pour soutenir sa stratégie d'entreprise générale ou pour s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et des risques. Afin de préserver ou d'ajuster sa structure de capital, la Société émet de nouvelles actions, émet de nouveaux titres d'emprunt ou réduit le montant de la dette existante.

La Société a dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles ajustés positifs au cours de six des huit derniers trimestres, ce qui lui procure de la souplesse au niveau de la structure du capital pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

Au cours de l'exercice 2025, la Société a investi 3,0 millions de dollars dans le Bitcoin au moyen d'un FNB au comptant. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de création de valeur à long terme de la Société, puisqu'elle constitue une couverture contre l'inflation et la dépréciation des devises, tout en renforçant l'engagement de Goodfood envers la résilience financière et l'innovation.

En novembre 2024, l'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société sont arrivés à échéance et l'emprunt à terme a été remboursé intégralement et la facilité de crédit renouvelable n'a pas été reconduite. Les débentures de 2025 de la Société sont arrivées à échéance le 31 mars 2025. Afin de maintenir sa marge de manœuvre en matière de liquidités, la Société a choisi de rembourser les débentures de 2025 en actions ordinaires plutôt qu'en trésorerie.

Afin de gérer sa structure du capital, la Société a l'option de racheter les débentures de 2027 au moyen d'actions ordinaires, conformément au droit de rachat de 2027 lors de leur arrivée à maturité. Selon le cours de l'action ordinaire de la Société à la date du présent rapport de gestion, la Société devrait émettre environ 114,2 millions d'actions ordinaires pour racheter les débentures de 2027 si elles sont réglées en actions ordinaires à la date d'échéance du 31 mars 2027.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes le 6 septembre 2025 et le 7 septembre 2024.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	6 septembre 2025	7 septembre 2024	Variation
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ¹⁾	1 981 \$	7 494 \$	(5 513) \$
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 770)	773	(5 543)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(8 876)	(9 182)	306
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(11 665) \$	(915) \$	(10 750) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	24 010	24 925	(915)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	12 345 \$	24 010 \$	(11 665) \$

¹⁾ Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation tiennent compte d'une variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 1,9 million de dollars (variation négative de 1,2 million de dollars au 7 septembre 2024).

Variation défavorable (↓) de 5,5 millions de dollars**Activités d'exploitation**

Principalement en raison d'une baisse de la rentabilité découlant du recul des ventes nettes et de la variation défavorable des débiteurs et autres montants à recevoir liés aux remboursements gouvernementaux au troisième trimestre de l'exercice 2024, facteurs qui ont été contrebalancés par une variation favorable des stocks, en raison des améliorations continues en matière de gestion des stocks

Variation défavorable (↓) de 5,5 millions de dollars**Activités d'investissement**

Principalement en raison des placements dans des titres négociables, de l'acquisition de Genuine Tea et des investissements dans les installations de la Société motivés en grande partie par les travaux obligatoires de mise en conformité avec les normes anti- incendie dans l'installation de Montréal

Variation favorable (↑) de 0,3 million de dollars**Activités de financement**

Principalement en raison de la diminution des remboursements de la dette à l'échéance de l'emprunt à terme au premier trimestre de l'exercice 2025, qui a été contrebalancée partiellement par les intérêts payés en trésorerie essentiellement au titre des débentures de 2028, qui ont été rajoutés au montant de capital de la dette auparavant

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes le 6 septembre 2025 et le 7 septembre 2024.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 13 et de 14 semaines closes les	6 septembre 2025	7 septembre 2024	Variation
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ¹⁾	346 \$	(932) \$	1 278 \$
Sorties (entrées) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(43)	391	(434)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 639)	(1 650)	11
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 336) \$	(2 191) \$	855 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	13 681	26 201	(12 520)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	12 345 \$	24 010 \$	(11 665) \$

1) Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation tiennent compte d'une variation positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 1,9 million de dollars (variation négative de 1,3 million de dollars au 7 septembre 2024).

Variation favorable (↑) de 1,3 million de dollars

Activités d'exploitation

Principalement en raison d'une variation favorable des crébiteurs et charges à payer sous l'effet du calendrier des versements des fournisseurs et de la diminution des volumes, facteurs qui ont été contrebalancés par une baisse de la rentabilité découlant d'une diminution des ventes nettes.

Variation défavorable (↓) de 0,4 million de dollars

Activités d'investissement

Principalement attribuable à la baisse des intérêts reçus découlant de la baisse du solde de trésorerie par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Aucune variation

Activités de financement

Principalement en raison des intérêts payés en trésorerie au titre des débentures de 2028, qui ont été rajoutés auparavant au montant de capital de la dette, contrebalancés par la diminution des remboursements de la dette à l'échéance de l'emprunt à terme au premier trimestre de l'exercice 2025 et des paiements de loyer au quatrième trimestre de l'exercice 2025 du fait de la variabilité au titre de la clôture de nos trimestres.

DETTE

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, l'emprunt à terme et la facilité de crédit de la Société sont arrivés à échéance et l'emprunt à terme a été remboursé.

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débentures de 2028

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2028 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débentures de 2028 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance de 2028 ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La tranche en intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera ajoutée au montant en capital semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la tranche en intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance de 2028, la tranche en intérêts sera payable semestriellement en trésorerie à terme échu le 6 février et le 6 août de chaque année.

Les débentures de 2028 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédent immédiatement la date d'échéance de 2028 ou le dernier jour ouvrable précédent immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion de 2028 ») par action ordinaire.

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débenture de 2028 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débenture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débentures de 2028 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions.

Un montant de 0,2 million de dollars, déduction faite des coûts d'émission et de l'impôt différé, a été comptabilisé au titre de l'option de conversion dans les capitaux propres négatifs. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2028, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 13,5 %.

Au 6 septembre 2025, 12 675 débentures de 2028 (12 675 débentures au 7 septembre 2024) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débentures de 2027

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2027 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures de 2027 qui viennent à échéance le 31 mars 2027 (la « date d'échéance de 2027 ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022.

Les débentures de 2027 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédent immédiatement la date d'échéance de 2027 ou le dernier jour ouvrable précédent immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de conversion de 4,60 \$ (le « prix de conversion de 2027 ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débentures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débentures de 2027 majoré de l'intérêt couru et impayé (le « droit de rachat de 2027 »), pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion de 2027. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance de 2027, les débentures de 2027 pourront être rachetées en trésorerie ou en actions ordinaires, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débentures de 2027 selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débentures de 2027.

Un montant de 4,5 millions de dollars, déduction faite des coûts d'émission et de l'impôt différé, a été comptabilisé au titre de l'option de conversion dans les capitaux propres négatifs. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2027, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 12,6 %.

Au 6 septembre 2025, 29 046 débentures de 2027 (29 046 débentures au 7 septembre 2024) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débentures de 2025

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2025 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures, qui viennent à échéance le 31 mars 2025 (la « date d'échéance de 2025 »), portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année depuis le 30 septembre 2020.

À compter du 31 mars 2024, et avant la date d'échéance, les débentures pouvaient être rachetées en trésorerie ou en actions ordinaires, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé (le « droit de rachat de 2025 »). Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, la Société a exercé son droit de remboursement en actions ordinaires au titre du remboursement de ses débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % d'un capital de 6,232 millions de dollars en circulation échéant le 31 mars 2025. La Société a émis un total de 19 184 573 actions ordinaires aux porteurs de ses débentures en circulation d'un montant total de 6,232 millions de dollars afin de rembourser le capital à l'échéance, à un prix d'émission d'environ 0,32 \$ dans le cadre du droit de rachat de 2025.

Au 6 septembre 2025, les débentures de 2025 ont été remboursées intégralement et il n'y avait aucun résiduel en cours.

ACTIONS ORDINAIRES

Opérations effectuées au cours des périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 6 septembre 2025 :

- Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée;
- 251 769 unités d'actions restreintes acquises et 2 151 514 unités d'actions restreintes acquises, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 29 494 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises et 101 575 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 6 232 débentures ont été remboursées au moyen de 19 184 573 actions ordinaires.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les principales données financières trimestrielles des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients actifs, les données par action et les données en pourcentage)

	Exercice 2025				Exercice 2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Clients actifs ¹⁾	66 000	76 000	84 000	106 000	101 000	105 000	117 000	124 000
Ventes nettes	25 034 \$	30 683 \$	30 500 \$	34 662 \$	34 063 \$	38 561 \$	39 755 \$	40 459 \$
Bénéfice brut	10 087	13 593	12 998	13 721	12 991	16 949	17 109	15 929
Marge brute	40,3 %	44,3 %	42,6 %	39,6 %	38,1 %	44,0 %	43,0 %	39,4 %
(Perte nette) bénéfice net	(4 074) \$	54 \$	(2 388) \$	(1 687) \$	(3 160) \$	307 \$	1 393 \$	(1 973) \$
Charges financières nettes	1 124	964	1 856	1 431	1 476	1 213	1 369	1 456
Amortissements	1 373	1 333	1 670	1 581	1 879	1 729	1 818	1 955
Charge d'impôt sur le résultat	(15)	25	—	—	—	—	—	—
BAIIA ¹⁾	(1 592) \$	2 376 \$	1 138 \$	1 325 \$	195 \$	3 249 \$	4 580 \$	1 438 \$
Paiements fondés sur des actions	240	263	222	219	231	310	325	13
Coûts (profits) nets de réorganisation et autres coûts (profits) nets connexes	1 789	—	—	—	34	—	(1 364)	3
Coûts d'acquisition	—	14	—	99	49	—	—	—
BAIIA ajusté ¹⁾	437 \$	2 653 \$	1 360 \$	1 643 \$	509 \$	3 559 \$	3 541 \$	1 454 \$
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	1,7 %	8,6 %	4,5 %	4,7 %	1,5 %	9,2 %	8,9 %	3,6 %
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action ²⁾	(0,04) \$	0,00 \$	(0,03) \$	(0,02) \$	(0,05) \$	0,00 \$	0,02 \$	(0,03) \$

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ La somme (de la perte) du bénéfice de base et dilué(e) par action par trimestre pourrait ne pas équivaloir (à la perte) au bénéfice de base et dilué(e) par action depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

Les variations des ventes nettes d'un trimestre à l'autre sont attribuables à différents facteurs, notamment les suivants :

- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes et au quatrième trimestre en raison de la saison estivale, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres;
- les incidences de la conjoncture économique, qui ont causé une modification du comportement des clients;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les fluctuations liées à l'inflation.

Les variations (de la perte nette) du bénéfice net d'un trimestre à l'autre s'expliquent par différents facteurs, notamment les suivants :

- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au quatrième trimestre en raison de la saison estivale et au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres, ce qui peut donner lieu à des marges d'exploitation réduites;
- les incidences de la conjoncture économique, qui ont causé des pressions inflationnistes, contrées en partie par une hausse du prix des paniers;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les ventes nettes et les charges sont touchées par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la saison estivale, la Société s'attend généralement à une baisse de ses ventes nettes étant donné qu'une plus haute proportion de ses clients choisit de suspendre la livraison de leur panier. La Société s'attend généralement à ce que le nombre de clients actifs soit plus modeste au cours de ces périodes. Lors des périodes de temps particulièrement rude ou doux, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité de la nourriture.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, aux titres négociables, aux débiteurs et autres montants à recevoir et aux créances locatives. La plupart des ventes nettes de la Société sont payées avant la livraison et, par conséquent, la principale exposition au risque de crédit lié aux ventes nettes provient du fournisseur de traitement de paiements. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement. Pour couvrir son risque de crédit lié aux créances locatives, la Société détient des garanties à l'égard de ses preneurs sous la forme de dépôts et effectue des analyses de crédit avant de conclure un contrat.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette et la facilité de crédit renouvelable de la Société portaient intérêt à des taux variables qui étaient déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société était exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a remboursé intégralement ses obligations au titre de l'encours de la dette, ce qui lui a permis d'éliminer son exposition aux risques de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion. Puisque les taux d'intérêt sur les débentures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société assure une révision constante de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficience afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme.

Des facteurs économiques, financiers et relatifs à la concurrence future, de même que d'autres événements futurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, pourraient influer sur cette appréciation. L'appréciation que fait la direction de la liquidité pourrait s'en ressentir si la performance opérationnelle est inférieure à celle qui a été utilisée dans les prévisions de flux de trésorerie.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025 que l'on retrouve sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et dans la section « Événements et présentations » de notre site Web www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs.

ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 6 septembre 2025 :

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	13 683 \$	13 683 \$	13 683 \$	– \$	– \$
Débentures, composante passif, y compris la tranche à court terme	40 871	52 791	3 776	49 015	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	10 933	12 636	3 877	8 390	369
Obligations contractuelles liées à des achats et à des services	–	3 406	3 386	20	–
	65 487 \$	82 516 \$	24 722 \$	57 425 \$	369 \$

Au 6 septembre 2025, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des ventes nettes et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les débiteurs et autres montants à recevoir, les créditeurs et charges à payer, les débentures et les autres passifs non courants, à l'exception des passifs d'impôt différé.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances choisies en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies. Il est actuellement dans un compte d'épargne qui génère des intérêts.

PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Avant son départ, le président du Conseil était également le chef de la direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

Pour les périodes de 52 et de 53 semaines closes les	6 septembre	7 septembre
	2025	2024
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	3 922 \$	3 212 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	479	360
	4 401 \$	3 572 \$

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important.

Pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025, dans le cadre des débentures de 2028, des intérêts de 0,2 million de dollars ont été versés aux membres du Conseil et aux principaux dirigeants.

Pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025 et pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, la Société n'a effectué aucune transaction avec des parties liées autres que les transactions susmentionnées.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « **régime d'options sur actions** ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions restreintes (le « **régime d'UAR** ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Selon le régime d'UAR, les droits liés aux unités d'actions restreintes sont généralement acquis sur une période de trois ans.

Un régime d'achat d'actions pour les employés (le « **RAAE** ») a été mis en place pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Aux	26 novembre 2025	6 septembre 2025	7 septembre 2024
Actions ordinaires en circulation ¹⁾	99 353 046	98 591 259	77 340 092
Débentures en cours ^{2), 3), 4)}	23 214 348	23 214 348	24 540 305
Options sur actions en circulation	3 924 712	3 924 712	3 052 563
Options sur actions exerçables	2 832 209	2 752 232	2 336 688
Unités d'actions restreintes en cours	3 073 076	3 237 363	3 437 733

- ¹⁾ Au 26 novembre 2025 et au 6 septembre 2025, 606 634 et 610 005 actions ordinaires (525 085 actions ordinaires au 7 septembre 2024), détenues en fiducie par l'entremise du régime d'achat d'actions pour les employés étaient exclues du nombre d'actions ordinaires en circulation.
- ²⁾ Au 26 novembre 2025 et au 6 septembre 2025, aucune débenture de 2025 (6 232 débentures au 7 septembre 2024) n'était en cours. Pour un complément d'information, il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.
- ³⁾ Au 26 novembre 2025 et au 6 septembre 2025, 29 046 débentures de 2027 (29 046 débentures au 7 septembre 2024) étaient en cours et pouvaient être converties en 6 314 348 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,60 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.
- ⁴⁾ Au 26 novembre 2025 et au 6 septembre 2025, 12 675 débentures de 2028 (12 675 débentures au 7 septembre 2024) étaient en cours et pouvaient être converties en 16 900 000 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 0,75 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché des prêts-à-cuisiner et des produits d'épicerie complémentaires en ligne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 17 octobre 2025, la Société a été nommée à titre de partie défenderesse dans un recours collectif déposé devant la Cour supérieure du Québec. Selon les allégations, la Société aurait omis d'indiquer adéquatement les frais de livraison dans les prix annoncés pour les prêts-à-cuisiner. À la date des présentes, la Société en était aux premières étapes de l'examen des allégations et elle entend les contester vigoureusement. Compte tenu de l'état d'avancement préliminaire des procédures, il n'est pas possible d'estimer de manière raisonnable l'issue de la poursuite ou son incidence financière potentielle, le cas échéant, sur la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice

au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui est fondé sur des estimations de la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill a été affectée au moyen de la méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés. Aux fins de cette analyse, la direction exerce son jugement en tenant compte de facteurs tels que la croissance des produits et les estimations de marge, ainsi que le contexte économique et le marché dans lesquels la société exerce ses activités.

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

Regroupement d'entreprises

Les actifs et passifs identifiables ainsi que toute contrepartie éventuelle découlant d'un regroupement d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition en fonction de prévisions des flux de trésorerie actualisés futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'évaluation. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur selon la méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés, qui exige des estimations liées aux ventes, aux marges, au fonds de roulement et au taux d'actualisation futurs.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Pour la Société, les modifications sont entrées en vigueur pour la période de 52 semaines close le 6 septembre 2025 et n'ont eu aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1. L'IFRS 18 met en place de nouvelles dispositions visant à améliorer les informations à fournir sur la performance financière et à donner aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, elle instaure ce qui suit :

- le classement des produits et des charges dans trois catégories définies (« exploitation », « investissement » et « financement ») et elle exige que les sociétés fournissent de nouveaux sous-totaux, y compris un sous-total pour le résultat d'exploitation;
- une obligation de transparence accrue des mesures de la performance définies par la direction selon laquelle les sociétés sont tenues de présenter des mesures qui leur sont propres dans l'état du résultat net;
- indications améliorées concernant la façon dont les sociétés regroupent les informations dans les états financiers, notamment des indications sur les informations à fournir dans les états financiers ou dans les notes annexes.

L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société continue d'évaluer l'incidence potentielle de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui modifient l'IFRS 9 et l'IFRS 7, afin de clarifier le moment où un actif financier ou un passif financier est comptabilisé ou décomptabilisé, et notamment, pour introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et une application anticipée est permise. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « **dirigeants signataires** ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« **CPCI** ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« **CIIF** »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 6 septembre 2025.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 6 septembre 2025.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2025, aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.